

# ÉCHO

L'information du Conseil administratif



de la commune de Collonge-Bellerive



VIE POLITIQUE

## UNE PAGE SE TOURNE...

**Messieurs, après plus d'une décennie dévouée à Collonge-Bellerive, qu'allez-vous faire dès le 2 juin 2025 ?**

**Philippe Thorens :** Je poursuivrai certaines fonctions politiques jusqu'à l'automne, comme au GIAP ou à l'ACG, et jusqu'à la fin de l'année au sein du groupement de nos crèches. Ensuite, je me réjouis de découvrir la vie de jeune retraité : sport, balades, culture, voyages... et surtout, de consacrer plus de temps à ma famille, mes amis, et d'offrir une attention régulière et précieuse à nos trois petits-enfants. Un agenda allégé, mais riche en plaisirs simples et essentiels.

**Marcel Goehring :** Passer plus de temps en famille et profiter du temps libre pour faire un certain nombre de choses, telles que m'occuper de la maison, voyager, faire de la moto et autres activités qui ont été mises en veilleuse pendant un certain temps, bref profiter de la vie !

**Quel projet ou quelle anecdote vous revient particulièrement en tête, sur ces derniers jours au sein de l'exécutif communal ?**

**Philippe Thorens :** Je garde un souvenir très positif du vote du crédit pour la rénovation et l'agrandissement de l'Épicentre. Ce pro-

jet important, fruit d'un large consensus, témoigne d'un engagement fort en faveur de la culture locale et du tissu associatif. Je félicite également les nouveaux élus et réélus, et leur adresse tous mes vœux de succès pour leurs futures responsabilités communales.

**Marcel Goehring :** Pas spécifiquement ces derniers jours, mais parmi les événements marquants ou importants, il y a eu l'inauguration de la tranchée couverte de Vésénaz avec la fameuse roller party dans la tranchée couverte. Il y a également le premier discours lors de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août qui est un moment important pour un magistrat communal. Un autre épisode marquant a été la pandémie du Covid-19 où il a fallu gérer la commune au quotidien en tenant compte de toutes les restrictions imposées, ce qui demandait souplesse et adaptation. Ce que je retiens également de toutes ces années passées à l'exécutif de la commune, ce sont toutes ces belles rencontres que j'ai pu faire.

**Y a-t-il, pour conclure, quelque chose que vous souhaitez encore dire aux habitants de Collonge-Bellerive, avant de passer votre écharpe à votre successeur ?**

**Philippe Thorens :** Ce fut un honneur et une grande joie de servir notre commune. J'ai été fier de contribuer, modestement, à son développement et à son rayonnement. Merci à toutes celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance. Je souhaite à chacune et chacun des habitants le meilleur pour l'avenir.

**Marcel Goehring :** Je remercie les habitants de notre belle commune pour leur soutien tout au long de ces années et leur rappelle que nous avons la chance d'habiter dans une commune où il fait bon vivre et que c'est ensemble, chacun à sa manière, que nous pourrons contribuer à faire de Collonge-Bellerive une commune dynamique, prospère, tournée vers le futur, solidaire et résiliente, car comme le dit le proverbe : tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin !

Bonne route à

**M. Philippe Thorens** | Conseil municipal de juin 2011 à mai 2013 & Conseil administratif de mai 2013 à mai 2025

**M. Marcel Goehring** | Conseil municipal de juin 2007 à mai 2011 & Conseil administratif de juin 2011 à mai 2025



**LE MOT DU MAIRE**

Les élections communales, qui se sont tenues au printemps dernier, ont marqué un temps fort de la vie démocratique de notre Commune. La législature 2025-2030 a débuté le 1er juin et à cette occasion, Alexandra Rys et Norberto Birchler m'ont rejoint au Conseil administratif. Je tiens à leur souhaiter une chaleureuse bienvenue. Je me réjouis de pouvoir compter sur leur énergie et leur engagement pour poursuivre les projets qui nous occupent au quotidien.

Ce 1er juin a aussi été empreint de nostalgie puisqu'il a marqué le départ de mes deux collègues, Marcel Goehring et Philippe Thorens, qui ont quitté leur fonction après respectivement 18 et 14 années passées au service de la collectivité. Du fond du cœur, je les remercie pour leur engagement sans faille, leur disponibilité, l'harmonie dans laquelle a fonctionné notre trio et leur contribution précieuse à la réalisation de nombreux projets au cours de toutes ces années. Leur investissement a permis de faire progresser notre Commune et de renforcer le cadre de vie que nous partageons toutes et tous. Philippe et Marcel, je vous souhaite de profiter pleinement de votre retraite que vous avez amplement méritée!

Mes remerciements vont tout naturellement également à l'ensemble des Conseillers municipaux (réélus et sortants), qui ont œuvré tout au long de cette législature et des précédentes. Chaque projet mené à terme, chaque décision prise, a contribué à façonner notre Commune d'aujourd'hui et ils peuvent en être fiers.

Même si le Conseil administratif et le Conseil municipal sont partiellement renouvelés, la continuité de nos actions est assurée. Nous allons poursuivre les projets déjà engagés, avec la même volonté d'agir pour le bien commun.

Ensemble, nous continuerons à faire de notre Commune un lieu de vie agréable, dynamique et solidaire, que beaucoup nous envient. Il fera toujours bon vivre à Collonge-Bellerive!

Carole Lapaire, Maire

**FINANCES**

**Comptes 2024**

**Les autorités communales relèvent avec satisfaction le résultat positif des comptes 2024 laissant apparaître un boni de revenus de 97'206 F.**

**REVENUS**

Les recettes fiscales des personnes physiques et des personnes morales représentent près de 72% des revenus courants de la commune. Les derniers montants communiqués par le canton, lors du bouclage des comptes 2024, soit 30'348'152 F sont en retrait de 2'722'848 F (-8%) par rapport aux recettes fiscales prises comme référence pour le budget.

Cette diminution des recettes fiscales provient de correctifs d'estimations ou de taxations des années antérieures, reportés sur l'estimation de la production de l'année 2024, et ne permet pas de tirer des conclusions sur l'évolution durable des recettes fiscales de la commune.

**CHARGES**

Les charges de fonctionnement hors amortissements complémentaires sont maîtrisées. Elles sont inférieures au budget de 3'278'637 F (-8%).

Des amortissements complémentaires ont été votés par le conseil municipal dans le but de libérer des charges d'amortissements pour des investissements futurs. Ils ont pu être pratiqués à hauteur de 1'660'436 F.

**INVESTISSEMENTS**

La commune a consacré 12'163'189 F à l'investissement en 2024. Les principales réalisations portent sur l'aménagement d'un espace public multisports au stade de la Californie, sur la transformation du terrain de football de la Californie en terrain synthétique, sur la création d'un nouveau point de récupération des déchets à Saint-Maurice, sur la poursuite du vaste aménagement zone 30 km/h côté lac, sur la réfection complète du chemin du Pré-d'Orsat,

sur la pose de panneaux photovoltaïques sur la halle de tennis, sur le réaménagement complet de la plage de la Nympe et de son parc, et sur des travaux d'entretien des voiries et des collecteurs.

Le programme de subventions à la population pour l'incitation à la réduction des émissions CO<sub>2</sub> initié en 2022 s'est poursuivi activement en 2024. Il a permis l'octroi de subventions pour la pose de panneaux photovoltaïques, l'installation de pompes à chaleur, la réalisation de travaux d'isolation des sols, façades et toitures et la pose de panneaux solaires thermiques. Un montant de 1,1 mio a été dépensé au 31.12.2024 et de 1,3 mio depuis son entrée en vigueur.

**BILAN**

Le bilan de la commune présente des fonds propres de 213'340'342 F.

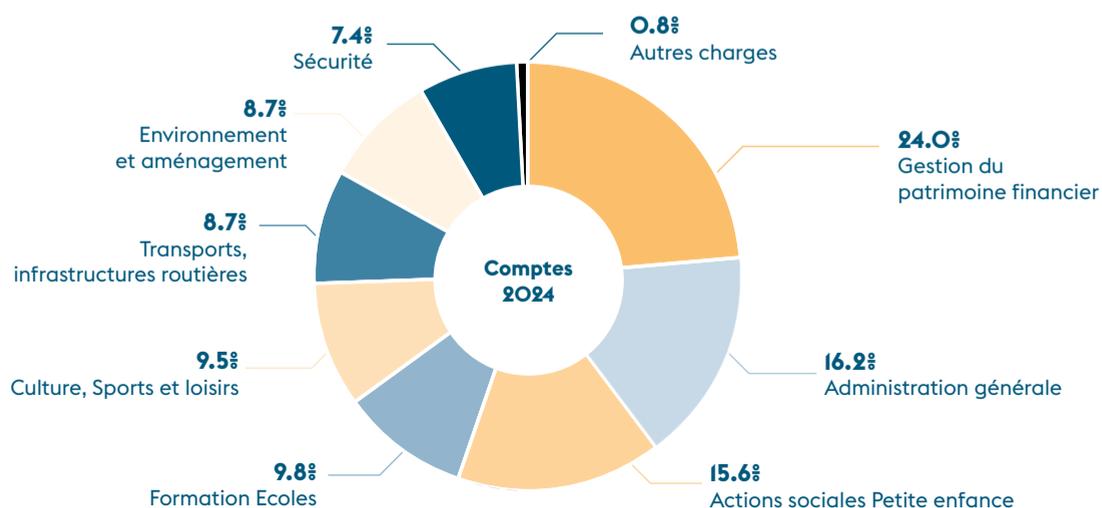
Le montant de la dette de la commune au 31 décembre 2024 reste très faible à 9'787'000 F.

Le boni réalisé sur les comptes 2024 provient largement de la bonne maîtrise des charges de fonctionnement qui compense la baisse des revenus fiscaux.

Tout en ayant procédé à une diminution des impôts communaux en 2018, par la réduction d'un centime additionnel (30 à 29), et adopté une nouvelle baisse d'un centime additionnel en 2024 (29 à 28), les autorités de la commune restent attentives à la maîtrise des charges et adaptent la conduite de la commune aux informations fiscales portées à leur connaissance, mais également aux évolutions des principes de péréquation intercommunale.

Nonobstant une ligne de conduite d'une gestion saine et prudente des deniers publics, les autorités communales poursuivent activement leur politique d'entretien des infrastructures communales, et leur soutien aux nouveaux projets.

**RÉPARTITION DES CHARGES PAR POLITIQUES PUBLIQUES**



## VIE POLITIQUE

## Un nouveau chapitre



M. Norberto Birchler



Mme Alexandra Rys



Le 20 mai dernier, s'est tenue la dernière séance de la législature. Ce moment solennel et empreint d'émotion a permis de revenir sur les grandes étapes de ces cinq années de mandat : les projets majeurs menés à bien, les défis relevés collectivement, mais aussi les instants de proximité et d'échange avec les citoyennes et citoyens.

La séance a aussi été marquée par des remerciements chaleureux adressés aux membres du Conseil municipal qui ne se représenteront pas ou qui ont quitté leurs fonctions en cours de route. Un hommage discret mais sincère leur a été rendu, saluant leur engagement au service de la collectivité.

**Départs en cours de législature :****M. Darius Azarpey**

(PLR - de juin 2015 à février 2023)

**M. Emmanuel Curtet**

(LC - de juin 2007 à juin 2023)

**Mme Chantal de Senger**

(PLR - de juin 2020 à décembre 2021)

**Mme Jasmine Gage**

(Vert'libéraux - de juin 2020 à août 2021)

**Mme Fabienne Gautier**

(PLR - de février 2012 à juin 2023)

**M. Jean-Marie Hainaut**

(PLR - de juin 2014 à décembre 2022)

**M. André Kaelin**

(LC - de juin 2011 à mars 2023)

**Départs en fin de législature :****Mme Ruth Vesti**

(LC - de juin 2014 à mai 2025)

**M. François Frey**

(PLR - de juin 2015 à mai 2025)

**M. Alain Straumann**

(PLR - de juin 2023 à mai 2025)

**Mme Janine Fuochi**

(LC - de juin 2023 à mai 2025)

**M. Norberto Birchler**(PLR de juin 2012 à mai 2025) **élu au Conseil administratif dès juin****Mme Alexandra Rys**(LC - de mai 2023 à mai 2025) **élue au Conseil administratif dès juin**

Ce fut un moment de bilan, mais aussi de transmission, alors que s'ouvre une nouvelle page pour la commune et sa gouvernance.

**Découvrez les noms de vos nouveaux représentants :****Mme Anne BORDIER**

(PLR)

**M. Jérôme DINICHERT**

(PLR)

**M. Fülöp GIOVANNONE-SCHÉGERIN**

(PLR)

**Mme Ornella GRILLET**

(LJS)

**Mme Christine MOREL-JOUSSON**

(LC)

**Mme Mathilde NUSSBAUM**

(LJS)

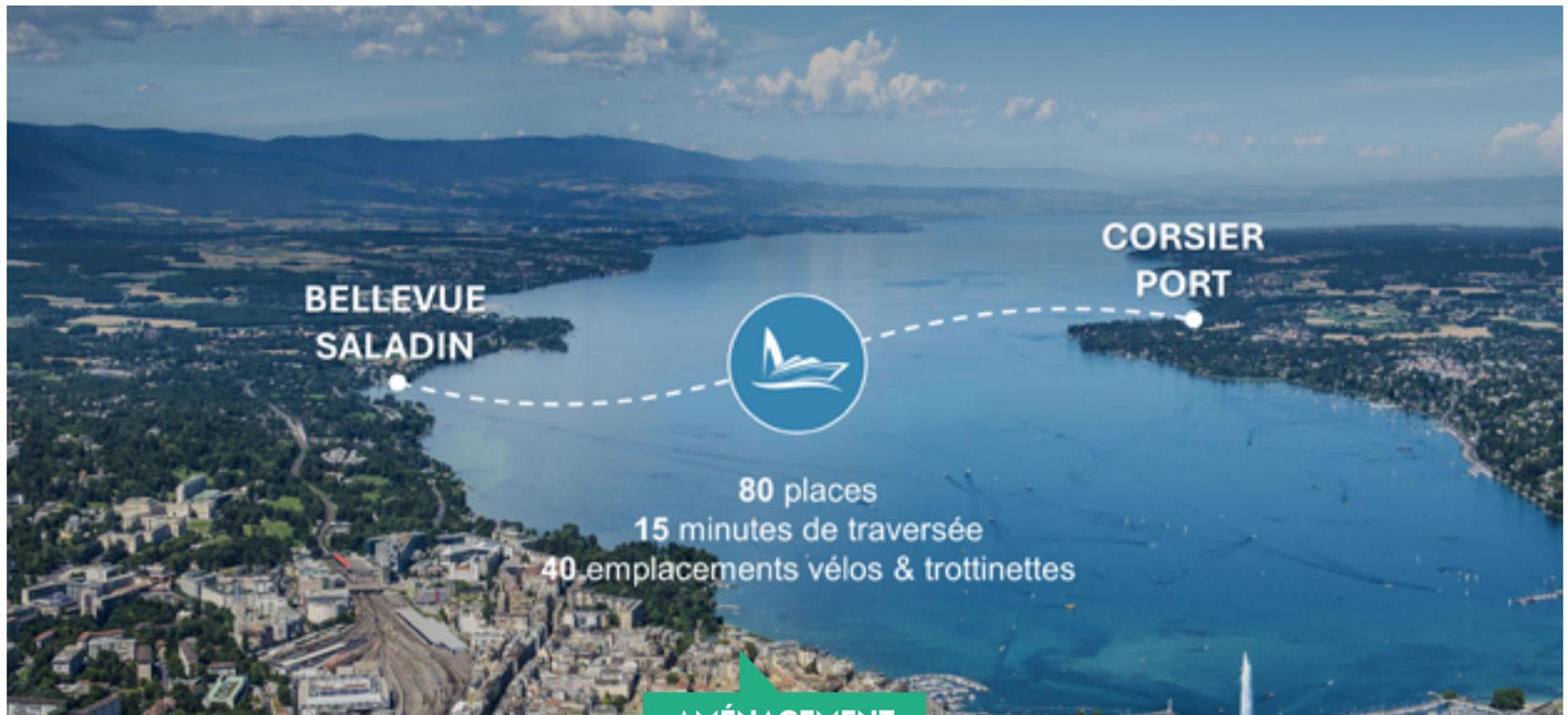
**Libellés**

Alternative communale  
Le Centre Collonge-Bellerive  
Vert'libéraux  
PLR Libéraux-Radicaux  
Libertés et Justice sociale

**Abréviations**

ALT  
LC

PLR  
LJS



# Voie Bleue Innover pour la mobilité de demain

## CONTEXTE

Le canton de Genève, deuxième agglomération de Suisse, se situe au cœur d'une métropole transfrontalière en plein essor, rassemblant plus d'un million d'habitants. Sa dynamique démographique et économique soutenue entraîne une demande accrue en solutions de mobilité douce.

Dans ce contexte exigeant, le Département de la santé et des mobilités a défini ses priorités à l'horizon 2028 : renforcer l'offre de transports publics, faciliter les déplacements professionnels et anticiper les infrastructures futures en cohérence avec le développement urbain.

La finalité ne fait aucun doute : rendre les trajets plus fluides, améliorer l'accessibilité pour tous et garantir la sécurité des usagers.

**Dans cette perspective, un partenariat public-privé a vu le jour, réunissant douze communes des deux rives, plusieurs entreprises privées, ainsi que la CGN. Ensemble, ils se sont engagés à concevoir une solution inédite de mobilité douce : la Voie Bleue.**

La traversée de la rade fait l'objet de discussions depuis de nombreuses années. Issue de cinq années d'analyses approfondies ; cette nouvelle ligne apporte une réponse concrète et innovante en matière de mobilité douce, largement plébiscitée par la population.

## VERS UNE MOBILITÉ ACTIVE

La Voie Bleue s'inscrit dans une ambition

clairement définie : créer une solution alternative de mobilité durable, destinée, dans un premier temps, à faciliter les déplacements pendulaires des résidents des deux rives du lac, en promouvant la mobilité active (marche, vélo, trottinette) sous un angle nouveau, via des réseaux sûrs, interconnectés et accessibles à tous.

## PRINCIPES CLÉS :

- Développer les synergies entre les différents modes de transport afin de promouvoir l'intermodalité et la multimodalité ;
- Promouvoir la marche à pied et le vélo pour les déplacements du quotidien qui ont un impact positif sur la santé ;
- Traiter les discontinuités des réseaux afin d'en améliorer la qualité, la continuité et la sécurité de tous.

## PHASE TEST DE TROIS ANS

**Le lancement de la Voie Bleue est programmé pour l'automne 2025, avec une phase expérimentale d'une durée de 3 ans.**

Elle reliera les débarcadères de Corsier et Bellevue Saladin en 15 minutes.

Le débarcadère de Bellevue se trouve à seulement 2 minutes à pied de l'arrêt TPG Bellevue-Marie, et à moins de 300 mètres de la gare Léman Express de Genthod-Bellevue.

Côté Corsier, le débarcadère est situé à 5 minutes à pied de l'arrêt de bus TPG Corsier-Port. À noter qu'un arrêt TPGFlex sera mis en service prochainement à Corsier-Port.

Par ailleurs, la Voie Bleue s'intégrera harmonieusement au réseau existant de pistes cyclables et de voies vertes, tout en anticipant les futurs axes de mobilité prévus dans le cadre de la loi fédérale sur les voies cyclables entrée en vigueur le 1er janvier 2023.

**À noter que les résidents des communes partenaires, ainsi que les salariés des entreprises affiliées, bénéficieront d'une réduction de 50% sur l'achat de tickets unitaires et/ou d'abonnements. Par ailleurs, le transport des vélos sera gratuit pour ces mêmes usagers.**

Si cette phase pilote répond à satisfaction aux objectifs fixés, la ligne pourrait ensuite être intégrée à la zone tarifaire Unireso.

En visant une mobilité plus respectueuse de l'environnement, la commune de Collonge-Bellerive s'engage pleinement à façonner la mobilité de demain que nous souhaitons innovante, accessible et bénéfique pour tous.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Transition énergétique

Nous aspirons à devenir un territoire à énergie positive, en visant deux objectifs: la réduction des besoins énergétiques et la valorisation des ressources locales pour la production d'énergies renouvelables. **La maîtrise et l'optimisation de l'énergie consommée représentent les leviers essentiels pour agir concrètement.**

Nous sommes pleinement engagés dans cette démarche. Depuis 2020, nous avons initié plusieurs projets axés sur l'amélioration de la performance énergétique, la valorisation des énergies renouvelables et l'optimisation des installations techniques de notre patrimoine bâti. Dans la continuité de ces actions, nous lançons cette année une étude approfondie de la performance énergétique de nos bâtiments. **Cette étude nous permettra de définir une stratégie précise et de fixer des objectifs clairs à atteindre**

**au cours des dix prochaines années.**

Enfin, la transition énergétique de notre territoire ne pourra se réaliser sans l'implication de chacun. Dans cette optique, nous avons lancé plusieurs initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique des appartements locatifs de nos habitants, telles que les opérations Eco-Logements (2023) et Eco-Social (2024).

Cette année, nous avons reconduit l'initiative des appels d'offres groupés afin de promouvoir l'installation de pompes à chaleur et de centrales solaires photovoltaïques auprès des propriétaires établis sur notre territoire. **Les subventions communales relatives à ces travaux restent accessibles aux propriétaires dont les installations auront été mises en service au plus tard le 31 décembre 2025. Nous vous invitons à faire preuve de vigilance à cet égard.**

## La Durabilité à Collonge-Bellerive, en un clin d'œil



Le développement durable est au cœur des priorités de notre commune. Afin de soutenir et d'encourager les initiatives individuelles et collectives, les autorités communales ont élaboré un guide destiné à inspirer tous ceux qui souhaitent intégrer davantage de durabilité dans leur quotidien. Ce guide met en lumière

de manière harmonieuse et amusante les nombreux dispositifs existants, accessibles à tous, pour promouvoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Les thématiques abordées dans ce guide reflètent la diversité des enjeux, tout en soulignant qu'il est possible d'agir dès aujourd'hui. Elles rappellent éga-

lement l'importance de poursuivre nos efforts, d'innover et de continuer à investir dans des solutions durables. Cette initiative incarne une volonté partagée de maintenir et de renforcer la durabilité à Collonge-Bellerive, au fil du temps et pour les générations futures.

## Accès aux plages: Nouvel article de Loi cantonale

La haute saison reprend sur nos rives et les plages de la commune vont s'animer. Un accès différencié en fonction du domicile est maintenant prohibé et les cartes mises en place en 2019 sont interdites.

La Savonnière est payante pour tous le week-end et les jours fériés jusqu'au 15 septembre 2025: 4 CHF (adulte), 1 CHF (de 6 à 18 ans, étudiants et AVS/AI) et gratuit (de 0 à 5 ans).

**Bon à savoir:** lors de sa séance du 20 mai 2025, le Conseil municipal a décidé de mettre en place une subvention, pour aider tous les habitants à accéder à nos plages communales. La forme que va prendre cette subvention est en cours d'élaboration. Vous souhaitez être tenu au courant de l'évolution de cette subvention? Abonnez-vous à nos actualités sur [collonge-bellerive.ch/mes-abonnements](https://collonge-bellerive.ch/mes-abonnements)



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Préservation des ressources en eau

Ludiques, durables et esthétiques, les clous de voirie Ecosignum sont un dispositif incitatif conçu pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la pollution engendrée par une mauvaise utilisation des grilles d'évacuation des eaux pluviales. **Ces grilles ne doivent en aucun cas servir de poubelle, car tout déchet qui y est déposé finit par se retrouver directement dans le lac.**

Fabriqués en Suisse, ces clous en bronze sont conçus pour garantir une qualité et une longévité optimales. Leur design s'intègre harmonieusement aussi bien dans les centres historiques que dans les espaces urbains souhaitant allier esthétique et éco-signalétique. **Entre 2024 et 2025, 150 clous ont été installés par le service de la voirie, à proximité des lieux de passage, parmi les 1'000 grilles d'eaux pluviales recensées sur le territoire.**

Cette initiative contribue à renforcer la sensibilisation collective à la préservation des ressources en eau et à encourager des comportements responsables.

## Subventions Nature & biodiversité

La subvention « **Arborisation des parcelles privées** » est reconduite cette année pour accompagner les propriétaires désireux de planter des arbres, des arbustes et des haies indigènes sur leurs terrains. À cela s'ajoute une nouvelle aide: la subvention « **Installation de systèmes de récupération des eaux pluviales** », destinée à soutenir la mise en place de dispositifs de gestion durable des ressources en eau.

Ces deux subventions, pensées pour renforcer la biodiversité et les ressources naturelles au sein du milieu bâti, seront accessibles tout au long de l'année 2025. **Les demandes de subvention peuvent être déposées jusqu'au 31 janvier 2026, pour tout projet réalisé entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025.**

Pour plus d'info:  
[collonge-bellerive.ch/communedurable](https://collonge-bellerive.ch/communedurable)

## VOUS Y ÉTIEZ ?

### Mérites collongeois et les vœux du maire

Le 17 janvier 2025, à l'épicentre, s'est tenue la cérémonie des Mérites collongeois 2024, suivie du traditionnel discours des vœux du maire. Un moment fort en émotions, en reconnaissance et en convivialité.

Les talents, les engagements et les réussites de l'année ont été mis à l'honneur avec fierté. Merci à toutes celles et ceux qui font rayonner notre commune au quotidien.

La soirée s'est poursuivie par un moment d'échange chaleureux entre les habitants, les élus et les acteurs locaux.

Une belle manière de débiter l'année ensemble, dans un esprit de partage et d'unité. Encore bravo aux lauréats et merci à tous les participants!



### Démocratie 3D

Lancé en 2014 par la chancellerie d'Etat, le programme Institutions 3D a été repris dès 2019 dans les écoles de Collonge et de Vésenaz, en collaboration avec la direction et les enseignants des classes de 8P, sous le nom de « Démocratie 3D ».

Les écoliers ont rencontré Mme Carole Lapaire, magistrate en charge du dicastère scolaire, pour une sensibilisation au civisme et à la démocratie.

Afin de rendre ces notions plus concrètes, elle les a ensuite invités à travailler sur le thème de la fête des promotions. En respectant un certain nombre de critères comme la place à disposition, le public cible, le coût, etc., les 8P de Vésenaz ont été chargés de proposer un stand de boissons ou de nourriture alors que les 8P de Collonge se sont mis en quête d'une animation.

Lors d'un Conseil des jeunes, les projets ont été présentés, suivis de débats. C'est un stand de « Bubble Tea » qui a obtenu la majorité des suffrages. Quant à l'animation, les enfants pourront s'amuser sur le « Surf mécanique » qui a été ajouté aux autres animations présentes régulièrement lors de cette journée.

De jolis projets qui devraient ravir le plus grand nombre!



**Prise de commandement du Capitaine Alexandre Sabeti.**

Le 20 février 2025 s'est tenue la cérémonie de passation de commandement des sapeurs-pompiers, un moment fort en émotion et en symboles.

Devant 160 personnes rassemblées pour l'occasion, l'ancien capitaine Luis Souto a officiellement transmis le flambeau à son successeur. Discours, hommages et gestes protocolaires ont marqué cet événement solennel, témoignant de l'engagement et de la fraternité qui unissent les soldats du feu.

Les photos ci-dessous capturent l'intensité, la fierté et la dignité de cette belle cérémonie.

Un grand moment de vie de la caserne, gravé dans les mémoires.



Alexandre Sabeti



Luis Souto

**Soirée d'accueil des nouveaux habitants**

Le 9 avril, la commune a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux habitants autour d'un moment de partage. Cette cérémonie est l'occasion de créer du lien, de découvrir les acteurs locaux et de s'imprégner de la vie communale.

Entre sourires, échanges et découvertes, l'ambiance était chaleureuse et sincèrement appréciée. Les associations locales, présentes en nombre, ont contribué à faire de cette soirée un vrai temps fort. Merci à toutes celles et ceux qui ont fait vivre cet événement et bienvenue dans notre belle commune.





CULTURE

# La fanfare fête ses 100 ans

**100 ans, ça se fête ! 100 ans, c'est l'âge de la Fanfare Municipale de Collonge-Bellerive. Pour en savoir plus, son président, Benoît Cerutti et son directeur, Vincent Ducrot, ont répondu aux questions de l'Echo.**

**Quelle est la genèse de la fanfare à Collonge-Bellerive ?**

**Benoît Cerutti :** la première esquisse de fanfare sur la commune peut être remontée au XIXe siècle, avec une première tentative infructueuse de monter un collectif. Cependant, l'association telle qu'on la connaît de nos jours remonte à 1925 : alors que le Maire de l'époque avait invité la fanfare d'Hermance aux promotions scolaires cette année-là, cela a donné des idées à certains communiens et, le 18 septembre 1925, l'Union Musicale «l'Avenir» est née, puis renommée en Fanfare municipale dès 1926.

Elle restera active jusqu'à la mobilisation militaire, en 1939, où les répétitions deviendront plus éparpillées, la composition d'alors étant très majoritairement masculine. Au sortir de la guerre, en 1945, l'engouement reprend et perdurera. Il est intéressant de noter que la mobilisation militaire et la période Covid, furent les seuls moments durant lesquels la pratique a été suspendue. Un tel constat est réjouissant et démontre la motivation des membres. Pour nous, l'engagement des personnes autour de la musique en tant que passion commune est fondamental et permet des synergies humaines bienvenues. Les fanfares et orchestres ne se limitent pas à la musique, elles jouent aussi un rôle social. Parfois même

des familles s'y créent ! Ce sont des lieux de rencontre et d'échanges qui participent au lien social dans une commune.

**Proposez-vous des formations permettant aux musiciens en devenir d'acquérir de l'expérience musicale ?**

**Vincent Ducrot :** absolument ! Depuis les années 1970, l'école de musique a été mise en place, par mon prédécesseur, afin de transmettre la passion musicale aux plus jeunes et permettre de former des musiciens qui rejoindront ensuite la fanfare. Nous sommes très attachés à ce double rôle, permettant à la fois la formation de débutants au sein de l'école et la pratique de musiciens expérimentés dans la fanfare.

Nous proposons des cours avant même le premier anniversaire de l'enfant, avec un cours de découverte et d'expérimentation des sons par les tout-petits. Il est possible d'apprendre seulement le solfège ou la pratique d'un instrument, ou de combiner les deux. Aujourd'hui, nous enseignons à plus de trente élèves, ce qui nous enchante.

En plus, nous avons lancé depuis la rentrée scolaire 2023 un programme visant à confronter et familiariser les enfants de l'école de Collonge à la pratique collective d'un instrument : concrètement, en collaboration avec l'équipe scolaire, nos professeurs de musique interviennent dans deux classes d'enfants de 7 à 8 ans, à raison d'une heure par semaine. Ainsi, les enfants peuvent découvrir la flûte, les bois ou les cuivres alors qu'ils n'en auraient peut-être autrement pas eu l'occasion. Cela nous

permet d'organiser une représentation au printemps avec tous les élèves et, pourquoi pas, susciter des vocations. (...)

*ITW complète sur notre site*



**LE 20 SEPTEMBRE 2025**

**Au programme**

Matin

*Salle communale*

**Diffusion en direct et en public**

**Le kiosque à musiques**

**sur RTS Première**

Après-midi

*L'épicentre*

**Concert de l'école de musique**

**et animations pour enfants**

Soir

*L'épicentre*

**Concert de la Fanfare municipale**

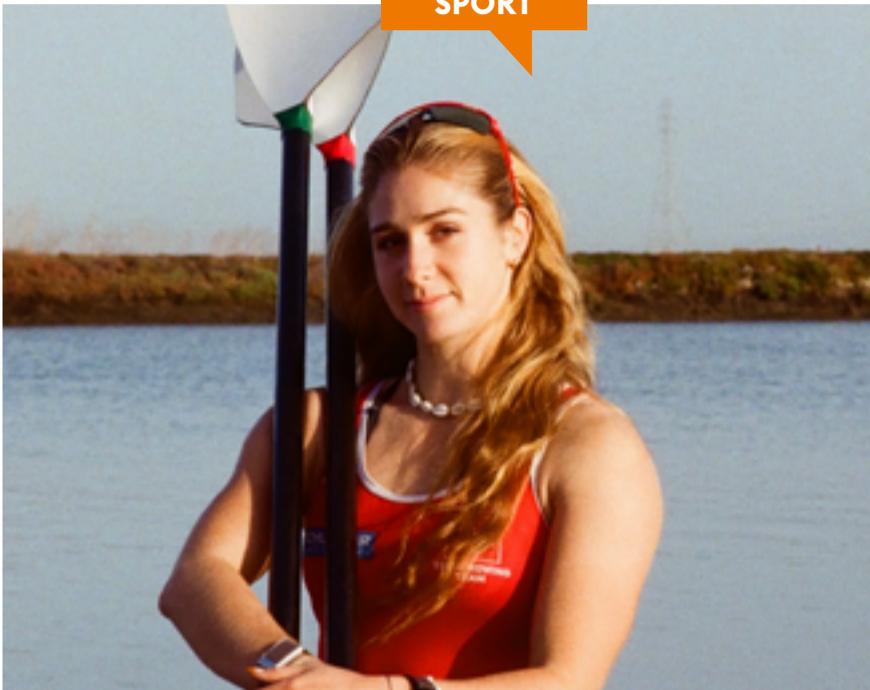
**de Collonge-Bellerive**

*Avec la participation de*

*Michel Tirabosco*

Réservez la date, détails des horaires et plus d'informations à venir sur : [fmcb.ch](http://fmcb.ch)

SPORT



## Interview Célia Dupré

**Née en 2001, Célia Dupré enchaîne les exploits sportifs en aviron. Le dernier en date ? Sa participation aux JO de Paris 2024, où elle a décroché la 4<sup>e</sup> place en catégorie 4x féminin. Primée à de multiples reprises lors des Mérites collongeois, elle nous a accordé une interview, l'occasion de revenir sur son parcours atypique et méritant.**

**Depuis quand faites-vous de l'aviron et qu'est-ce qui vous y a attiré ?**

**Célia Dupré :** c'est ma mère qui m'a initiée à l'aviron. Dès mes 11 ans, j'étais déjà inscrite dans un club en tant que petite barreuse, c'est-à-dire la personne qui, sur l'embarcation, a le rôle d'actionner le gouvernail pour diriger le bateau. Puis, j'ai commencé à ramer en tant que junior. La discipline et la rigueur sportive m'ont tout de suite plu et je me suis grandement investie, si bien que les coachs ont cru en moi et m'ont tout de suite mise sur de gros bateaux, même si j'étais encore jeune !

**Avez-vous des conseils à donner aux athlètes en herbe qui souhaiteraient commencer ?**

**Célia Dupré :** il est primordial de se fixer des objectifs pour soi-même, parce qu'il est très motivant de poursuivre un but et de l'atteindre. Ça facilite la recherche d'assiduité nécessaire et justifie les moments d'entraînements acharnés, que ce soit sur les machines de musculation ou sur le bateau. Bien entendu, il ne faut pas non plus négliger le plaisir de pratiquer du sport : se dépenser, évoluer avec son équipe et se surpasser !

**Une pensée pour les camarades : l'aviron se pratique en club et vous évoluez au sein du Club d'Aviron Vésenaz, qui réalise d'impressionnantes performances et est primé de plusieurs Mérites collongeois, selon vous, quelle est la principale force du club ?**

**Célia Dupré :** hélas, je n'ai plus tellement l'occasion de m'entraîner à Vésenaz car la

pratique au niveau élite m'impose de pratiquer au sein du cadre olympique suisse à Sarnen (OW). Pour autant, je n'oublie pas la communauté soudée que j'ai connue dans ce club sur le Léman : c'est un groupe très dynamique et uni, où les aventures et les victoires se vivent ensemble (tout comme les conditions météorologiques défavorables, qu'il faut braver pour s'entraîner en hiver !)

**Vous êtes encore jeune mais votre palmarès force le respect, n'est-ce pas compliqué de concilier études et sport ?**

**Célia Dupré :** concilier sport à haut niveau et études n'a pas toujours été facile et pour être honnête, nombreux sont ceux qui n'y croyaient pas. Au collège par exemple, on m'a reproché de trop prioriser l'aviron au détriment des cours, raison pour laquelle les professeurs étaient sceptiques. Aujourd'hui, il y a des affiches olympiques de moi en Ville de Genève alors que je suis parallèlement étudiante à l'Université de Stanford (Californie, Etats-Unis) et c'est une fierté d'avoir pu démontrer aux enseignants que tout est possible lorsqu'on persévère. En résumé : tout réside dans la persévérance, l'organisation et la motivation que l'on souhaite se donner.

**Multi-médaillée au niveau national et international, quels sont vos prochains objectifs ?**

**Célia Dupré :** forte de mon expérience olympique, la prochaine étape logique serait la médaille ! Ce n'est pas gagné car les jeux de 2028 à Los Angeles (Californie, Etats-Unis) ne sont "que" dans quatre ans et la distance à parcourir durant l'épreuve a été raccourcie à 1'500 mètres, alors que la norme est à 2'000 mètres en aviron. Au-delà de ça, je vise également une médaille européenne, qui manque encore à mon palmarès et, pourquoi pas, renouveler l'exploit de 2023 et gagner à nouveau les trois coupes du monde réunies.

CULTURE

## CinéMargand

**L'association CinéMargand s'est renouvelée, après plus de 20 ans sous l'égide d'Eric Strahm et de Jeannette Bandelier, entourés d'un petit comité de volontaires. Nous avons rencontré Séverine Pochelon (S.P.), la nouvelle présidente, afin de connaître ses premières impressions.**

**Pouvez-vous nous raconter comment s'est passé la transition entre les équipes ?**

**S.P. :** J'ai repris la présidence de l'association en janvier 2025, mais en réalité, la transition a commencé dès le printemps précédent. Alors que je me rendais à une projection, l'ancienne équipe m'a fait part de son désarroi, partagé par le public, de voir le cinéma sans repreneur alors que M. Strahm souhaitait s'arrêter à fin décembre 2024. J'ai trouvé cela bien dommage et l'ai exprimé ! De là, tout est allé très vite et la commune a rapidement pris contact avec moi. Cela a été appréciable de pouvoir compter sur tout ce soutien pour m'accompagner dans le début de cette aventure, en parallèle de la mise à disposition de la salle et de l'augmentation de la subvention, pour assumer certains frais.

**Des changements sont-ils à prévoir pour les cinéphiles ?**

**S.P. :** Les deux changements importants sont l'engagement par l'association d'un projectionniste professionnel qui nous évitera le stress lié à la gestion de tous ces aspects techniques, et une collaboration avec M. Di Guardo, responsable du Cinéma Bio à Carouge, qui nous épaulera pour les choix de films et liens avec les distributeurs. Rassurons les habitués, nous allons poursuivre avec le même type de films qui semblent convenir à notre fidèle public, et le même rythme de projections. Plusieurs personnes se sont annoncées pour faire partie du comité. Nous ne serons pas trop d'une dizaine pour remplacer M. Strahm, véritable homme-orchestre jusqu'ici.

**En parlant du programme, où peut-on retrouver les films à l'affiche ?**

**S.P. :** Le programme est tenu à jour sur le site Internet de l'épicentre, où se situe la salle de projection. Il est également envoyé en tout-ménages aux résidents des communes de la région. Force est de constater que l'information circule bien : le taux de remplissage est très satisfaisant à chaque séance et nous nous en réjouissons !

**Merci de nous avoir accordé un peu de votre temps pour répondre à nos questions ! Avant de vous laisser, pourriez-vous nous faire part d'une anecdote ?**

**S.P. :** Je me souviens de la première séance, menée par la nouvelle équipe : au moment d'ouvrir les portes, le public était si nombreux que nous avons presque manqué de chaises et que pour les sortir des tiroirs sous la scène, il aurait fallu baisser le plancher où de nombreuses personnes étaient déjà assises....

## INFOS DIVERSES

# Nouveauté: Modification des caractères spéciaux

Jusqu'à présent, certains caractères spéciaux de langues étrangères (comme la lettre c muni d'un accent aigu « é ») ne pouvaient pas être saisis dans les registres suisses. Pour remédier à cette situation, le Conseil fédéral a décidé de mettre en place un jeu de caractères uniforme dans tout le pays, afin de permettre la saisie de tous les caractères spéciaux des langues européennes, à quelques exceptions près.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, toute personne inscrite dans le registre suisse pourra demander l'adaptation de la graphie de son nom en dehors de tout enregistrement d'un fait d'état civil.

Ces personnes pourront obtenir des documents d'état civil et d'identité comportant la graphie exacte de leur nom.

Cette modification sera gratuite, pour les personnes déjà inscrites dans le registre de l'état civil, si elle est effectuée à l'occasion d'un mariage, d'une naissance ou de la reconnaissance d'un enfant.

En revanche, pour une demande déposée indépendamment de tout autre enregistrement, l'adaptation de la graphie du nom est soumise à un émoulement de 75 francs.

Pour en bénéficier, les personnes concernées devront remplir et envoyer le formulaire « Demande d'adaptation des caractères spéciaux du nom » à l'office de l'état civil. Après examen, celui-ci pourra exiger des documents complémentaires si nécessaire.

Changement d'horaire  
de réception de l'état civil du 02.06.2025 au

27.02.2026 **NDLR: changé au 16.06.25**

-> [collonge-bellerive.ch/etatcivil](http://collonge-bellerive.ch/etatcivil)

Lundi: 9h - 12h30 / 14h - 16h\*

Mardi: 9h - 11h\* / 14h - 18h

Mercredi: 9h - 12h30 / sur rendez-vous

Jeudi: 9h - 12h30 / sur rendez-vous

Vendredi: 9h - 12h30 / sur rendez-vous

\* *Présence téléphonique*

### Horaire standard

Lundi: 8h30 - 11h / 15h - 18h30

Mardi: 8h30 - 11h / 15h - 18h

Mercredi: 8h30 - 11h / 12h - 15h

Jeudi: 8h30 - 11h / sur rendez-vous

Vendredi: 8h30 - 11h / sur rendez-vous

## AMÉNAGEMENTS



# Autour de l'épicentre

Pôle culturel de la commune, l'épicentre réunit la salle de spectacles dans l'ancienne Ferme Margand et le bâtiment des associations, accueillant plusieurs entités actives dans l'éveil culturel des jeunes (comme le Centre artistique du Lac et Le Point d'Interro, qui est le centre de loisirs de la commune).

Pour persévérer dans cette politique ambitieuse, les autorités ont décidé de rénover le bâtiment associatif existant et d'édifier une nouvelle construction sur le même site.

La salle de spectacle ne sera pas touchée et l'ensemble du site sera valorisé par des aménagements extérieurs repensés. Ce projet permettra de répondre au besoin croissant de locaux associatifs, de permettre l'accessibilité à tous les usagers et d'implanter les standards énergétiques les plus efficaces – le tout en respectant l'esprit champêtre existant!

## AMÉNAGEMENTS



# Du neuf au Pré-d'Orsat

Situé à Collonge, entre la route d'Hermance et le chemin de Saint-Maurice, le chemin du Pré-d'Orsat était dans un état de dégradation avancée, principalement en raison de la densification des parcelles desservies et par le transit occasionnel.

À la suite de la présentation du projet de réaménagement de ce chemin à la population du quartier, en 2021 et à une visite sur place par la commission Routes et infrastructures en 2022, les travaux ont pu débuter en 2024. Ces aménagements ont inclus la mise en place de dispositifs visant à modérer le trafic, la sécurisation des accès riverains, ainsi que

la suppression des stationnements afin de permettre la création d'un trottoir franchissable, sécurisant ainsi le transit des piétons.

Simultanément, le réseau d'assainissement des eaux pluviales et d'eaux usées a été réhabilité et les réseaux de distribution d'eau potable et d'éclairage public ont été renouvelés. Une rétention des eaux de ruissellement provenant de l'amont a également été réalisée.

Ces travaux, pour un montant d'environ deux millions de francs, ont été récemment finalisés, contribuant ainsi au confort et à la sécurité des usagers.

## CITOYENS

## A elles deux, cela fait 200 bougies



En janvier, le Conseil administratif in corpore est allé à la rencontre de Madame **Emma Morando** (en photo) pour une petite célébration en présence de sa famille et de ses amis. Quant à Madame **Marie Alice Denise Nerfin**, pour des raisons de fatigue et à la demande de la famille, c'est un passage plus rapide et une plus petite délégation communale qui est allée la fleurir au mois d'avril.

sont l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui incarnent la mémoire vivante de la commune. Ces célébrations renforcent le lien social, valorisent les parcours de vie exceptionnels et témoignent du respect dû aux aînés. En rendant hommage à ces citoyens, la commune affirme son attachement aux valeurs de solidarité, de transmission et de respect des générations. Bravo et merci, mesdames.

Célébrer nos centenaires est un geste important. Pour les autorités communales, ces anniversaires

## COMMUNICATION

## AtoM, une plateforme pour valoriser les archives communales



Bien souvent, l'existence des archives communales reste méconnue du grand public. Et lorsque quelqu'un en a connaissance, la première question qui lui vient à l'esprit est souvent : « Mais à quoi servent les archives ? »

Pour comprendre son utilité, il faut commencer par définir ce dont on parle. Le terme « archive » est souvent mal compris ou galvaudé. Voici quelques définitions erronées, entendues au fil du temps :

- « *Vieux documents dont on cherche à se débarrasser faute de place dans son bureau.* »
- « *Un sous-sol obscur où seul un spéléologue aguerrri peut espérer retrouver une information utile sur la vie administrative de la commune.* »

Officiellement, les archives sont les documents produits ou reçus dans le cadre de l'activité de toute institution, quelle que soit leur date, leur forme ou leur support. Une clé USB, un CD, un tableau, ou même un objet comme un livre peuvent ainsi être considérés comme des archives.

Souvent négligées, les archives jouent pourtant un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'administration communale. Elles garantissent

une gestion rigoureuse, tout en préservant la mémoire collective pour les générations futures. Dans un souci de transparence et pour faciliter l'accès aux documents, plusieurs communes genevoises se sont regroupées dès 2016 pour mettre en ligne leurs inventaires d'archives sur une plateforme commune : [ge.archivescommunales.ch](http://ge.archivescommunales.ch).

Consultable également depuis le site officiel de la commune, Collonge-Bellerive a commencé à y archiver ses documents depuis 2023. Aujourd'hui, ce sont un peu plus de 14'000 notices descriptives qui y sont consultables, représentant 90 % du fonds communal.

Une nouvelle version de la plateforme est attendue en 2026. Elle devrait offrir une ergonomie améliorée et un accès à l'information encore plus intuitif.

## IMPRESSUM

Édité par : Commune de Collonge-Bellerive  
1, chemin du Château-de-Bellerive  
1245 Collonge-Bellerive  
T. 022 722 11 50  
[info@collonge-bellerive.ch](mailto:info@collonge-bellerive.ch)  
[www.collonge-bellerive.ch](http://www.collonge-bellerive.ch)

## Parution

2 fois par année

## Comité de rédaction et de réalisation

Personnel de l'administration communale,  
Sara Tappy

## Impression

Imprimerie Chapuis  
Journal tiré à 3'800 ex sur Planoart certifié FSC

## Mise en page

Blou Design

## Photos

Administration communale, Adobe stock,  
Irina Poppa, Antoine Tardy et Amélie Touchet.

# Un été plein d'activités

## JUIN

**DU 14.06 AU 22.06.25**

### Point d'Interro

Ateliers théâtre (voir toutes les activités d'été sur leur site) [pointdinterro.ch](http://pointdinterro.ch)

**14.06 & 15.06.25**

### Festival du Livre à Collonge

Dès 10h [www.festival-du-lac.com](http://www.festival-du-lac.com)

**19.06.25**

### Balade et concert : Marzia & Mané

Rendez-vous devant la mairie à 19h [www.pianos-egares.ch](http://www.pianos-egares.ch)

**19.06.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
École de la Californie

**21.06.25**

### Marché estival

10h - 17h  
Ch. du Vieux Vésenez

**24.06.25**

### Séance du Conseil municipal

20h  
Salle du Conseil municipal

**24.06.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**27.06.25**

### Promotions scolaires

19h30  
Ferme de Saint-Maurice  
Formation du cortège à 18h15 au chemin du Petray (*Les parents défilent derrière le cortège des enfants*)  
Carrousels, animations gratuites et restauration

## JUILLET

**DU 8.07 AU 15.07.25**

### Festival de Bellerive

Détails des concerts et horaires sur le site. [www.bellerive-festival.ch](http://www.bellerive-festival.ch)

**11.07.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

## AOÛT

**01.08.25**

### Fête nationale

Dès 18h  
Fête traditionnelle et feux d'artifices

**02.08.25**

### Les Riffs du Lac

19h  
Plage de la Savonnière  
Concerts de In Waves, The Square, The Resylents – bar et buvette et foodtruck.

**14.08.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
École de la Californie

**16.08.25**

### Festival Vibrations Collongeaises ACTE II

De 14h à 21h  
Plage de la Nymphé  
Animations et petite restauration

**16.08.25**

### La Guinguette du Petray

Dès 17h  
Chemin du Petray  
Animations et petite restauration

**19.08.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

## SEPTEMBRE

**05.09.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**05.09.25**

### Festival Vibrations Collongeaises ACTE III

De 18h à fermeture  
Terrasse de La Récré  
Standards Jazz

**16.09.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**20.09.25**

### 100 ans de la Fanfare de Collonge-Bellerive

Toute la journée  
Divers lieux  
Programme complet sur [www.fmcb.ch](http://www.fmcb.ch)

**28.09.25**

### Votation populaire et 1<sup>er</sup> tour de l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat

École de Collonge, cycle élémentaire

## OCTOBRE

**03.10.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**09.10.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
École de la Californie

**14.10.25**

### Bibli-o-bus

10h - 12h  
Devant l'école de Collonge, cycle élémentaire

**16.10.25**

### Sophye Soliveau

20h30  
L'épicentre

**19.10.25**

### Eventuel second tour de l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat

École de Collonge, cycle élémentaire

## Dans vos boîtes aux lettres

